

la province de Québec, je lui ai répondu que, quand viendrait l'heure de se présenter devant les électeurs du Québec et de me soumettre à leur jugement, je ne craindrais pas le verdict.

L'épreuve a été subie dans Stanstead et Montréal-Cartier, avec le résultat que vous savez. Les candidats du Gouvernement ont été écrasés par ceux du Bloc Populaire Canadien, malgré les manœuvres frauduleuses auxquelles les officiers du Gouvernement ont eu recours.

Dans Montréal-Cartier, le candidat du Bloc Populaire a écrasé le candidat du Gouvernement, et si le candidat travailliste-progressiste l'a emporté par 150 voix sur le nôtre, c'est que l'on avait ajouté des milliers de noms fictifs sur les listes, et défranchisé des milliers d'électeurs. On a accordé au candidat travailliste-progressiste le droit d'avoir des énumérateurs pour reviser les listes, mais on a refusé le même droit au candidat du Bloc. Une enquête royale s'impose, car les responsables étaient à la solde du Gouvernement.

Au cours d'un discours prononcé devant la Fédération libérale nationale, en septembre dernier, le premier ministre a attaqué le Bloc Populaire. C'était à la suite de élections complémentaires de Stanstead et de Montréal-Cartier, dans la province de Québec.

Il a représenté que notre groupe n'avait qu'une doctrine négative et destructive, qu'il tentait de soulever le Québec contre les autres provinces, dans le but de capter des votes et de s'assurer de l'influence, en faisant appel aux préjugés de race. Et il nous a représentés comme dangereux pour l'unité canadienne.

Notez bien les griefs. Doctrine négative et destructive du Bloc, disait-il. Où trouve-t-il ça? La formation du Bloc Populaire remonte à septembre 1942. Dès ma première causerie, en octobre 1942, je posais en principe que, le Canada étant un pays chrétien, il devait être gouverné comme un pays chrétien, que notre premier souci irait au capital humain. Par conséquent, nous voulions une politique familiale qui protège, aide la famille chrétienne, nombreuse, facilite l'éducation et le placement de ses enfants.

Je réclamaient une attention spéciale à la santé publique, la disparition des taudis, le rajustement des salaires, de façon que notre peuple puisse vivre dans des conditions hygiéniques normales et que le père de famille puisse loger et nourrir convenablement ses enfants. Je réclamaient aussi une révision du régime fiscal en fonction de la famille nombreuse. Au lieu d'augmenter les charges fiscales qui pèsent sur les familles nombreuses, nous voulions plutôt les diminuer. Nous voulions et nous voulons, en un mot, assurer l'existence de la famille, base de la société.

[M. Raymond.]

Qu'est-ce que le premier ministre trouve de destructif dans cette politique? Le discours du trône paraît même y avoir puisé.

En matière de politique extérieure, nous réclavons la souveraineté réelle du Canada et les attributs d'un pays souverain, l'autonomie réelle des provinces; nous revendiquons un hymne national, un drapeau national, comme tous les autres Dominions, membres du Commonwealth; nous voulons un Canadien pour occuper le poste de gouverneur du Canada, comme dans d'autres Dominions; nous voulons la suppression des appels au Conseil privé, et du recours au Parlement de Westminster lorsqu'il s'agit d'amender la Constitution. Nous voulons faire du Canada une nation vraiment souveraine.

Je pourrais continuer l'énumération dans le même sens, mais je réfère au programme du Bloc, qui est public.

Le premier ministre a ajouté que le Bloc Populaire tentait de soulever le Québec contre les autres provinces en faisant appel aux préjugés de race. Il serait plus juste de dire que c'est le premier ministre qui a tenté en cette circonstance de soulever les autres provinces contre celle de Québec.

Est-ce soulever les autres provinces contre le Québec, et faire appel aux préjugés de race, que de réclamer le respect de la Constitution et la représentation à laquelle Québec a droit? M. Godbout qui, l'année dernière, a protesté contre l'acte du Gouvernement relativement à la redistribution électorale serait donc aussi coupable que nous!

Est-ce soulever les autres provinces contre le Québec que de s'opposer à la conscription? Le premier ministre lui-même se serait donc rendu coupable du même crime en 1917, alors qu'il combattait la conscription pendant que les autres provinces en dehors du Québec la réclamaient!

Est-ce soulever le cri de race que de réclamer le respect des droits de la minorité tels que garantis par la Constitution, le respect de l'autonomie provinciale, notre part légitime d'emplois dans l'administration, un salaire égal pour l'ouvrier du Québec à celui payé à l'ouvrier de l'Ontario pour le même travail?

Nous sommes habitués à entendre le premier ministre invoquer l'unité nationale chaque fois qu'il nous demande des concessions.

Notre politique, elle est claire et sans équivoque. Notre mouvement est national dans son inspiration, et il demeure national dans ses manifestations.

(Traduction)

M. FRÉDÉRIC DORION (Charlevoix-Saguenay): Monsieur l'Orateur, au moment de prendre part à ce débat, je désire me confor-